

INSCRIPTION ACTIVITES PERISCOLAIRES

LYCEE - Année scolaire 2019/2020 - Hattemer 8^{ème}

NOM de l'élève :

PRENOM de l'élève :

Classe :

Merci de bien vouloir entourer dans l'encart jaune **X** les activités choisies.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
12h - 13h				Echecs De la 2 ^{nde} à la terminale	
13h - 14h		Formation Musicale 3 ^e et 4 ^e années			Codage Informatique 4 ^{ème} année
17h - 18h30					Arts plastiques & Culture artistique De la 2 ^{nde} à la terminale

Un cours d'éloquence sera également proposé à tous les lycéens. Le jour et l'heure seront à définir en fonction de l'emploi du temps. Les inscriptions à cette activité se feront début septembre.

Le début des activités générales est prévu le 16 septembre, l'école de musique débutera la semaine du 23 septembre.

Tarif annuel : toutes les activités ci-dessus sont au tarif annuel de 495 €, hors :

- Codage informatique : 630€
- Arts plastiques 1h30 : 740 €
- Formation Musicale : 1500 € (incluant 30 minutes de cours particulier d'instrument (piano, violon, guitare, saxophone, clarinette) dont le jour et horaires seront à définir avec leur professeur.
- Instrument seul 30 minutes : 770 €

A partir de la 3^{ème} activité choisie par famille (hors codage et école de musique), celle-ci et les suivantes bénéficient d'une réduction de 90 €.

TOTAL A PAYER : -----	<input type="checkbox"/> Carte Bancaire	<input type="checkbox"/> Virement
	<input type="checkbox"/> Chèque (à l'ordre du Cours Hattemer)	<input type="checkbox"/> Espèces
	<input type="checkbox"/> Boutique en ligne (à partir de septembre 2019)	

Toute inscription ne sera validée qu'après réception du règlement pour l'année complète.

Merci de retourner cette fiche d'inscription auprès du secrétariat de l'école ou à l'adresse suivante : activites@hattemer.fr

Informations pratiques et conditions d'inscription

- L'inscription à une activité constitue un engagement pour l'année scolaire complète. Si un élève cesse de participer à une activité, le montant de celle-ci sera néanmoins dû sur l'année entière.
- Les activités du lycée seront mises en place sous réserve de faisabilité en fonction des emplois du temps.
- Si le nombre d'élèves est insuffisant pour maintenir une activité, celle-ci pourra être reportée ou remboursée.
- La présence des élèves est contrôlée par le personnel éducatif. Il est demandé aux familles de bien vouloir signaler toute absence par mail à l'adresse activites@hattemer.fr